

## LE LOMBRICOMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

C'est un procédé naturel de décomposition de la matière organique en amendement de qualité, comparable à du terreau. A la différence du composteur, le lombricomposteur peut s'installer dans la cuisine ou dans le garage, sans accès direct avec la terre du sol, puisque les vers sont placés à l'intérieur du dispositif.

Vous n'êtes pas convaincu ? Le SBA vous propose de tester le lombricompostage pendant 2 mois en prêtant gratuitement un des 3 lombricomposteurs. C'est l'occasion de découvrir une autre technique pour réduire ses déchets.



# TRIER MES DÉCHETS ALIMENTAIRES, C'EST BÊTE COMME CHOU !

*ceci est une source d'énergie hyper-puissante !*



## LE SBA PROPOSE DES SOLUTIONS DE TRI PARTOUT, POUR TOUS !

### Pourquoi se rendre en déchèterie quand on peut utiliser ses déchets verts au jardin ?

Chaque année, le SBA en collecte 11000 tonnes de déchets végétaux. Pour éviter un déplacement en déchèterie, il est possible d'utiliser ces déchets au jardin.

### Les déchets végétaux : un trésor pour votre jardin !

- **Utilisez une tondeuse mulching.** Le gazon sera plus vert, il feutrera moins.
- **Paillez.** Ce qui nourrit le sol, limite l'évaporation. On peut pailler avec de l'herbe sèche, des feuilles du broyat ou des petits morceaux de branches, des plantes du jardin en fin de culture, des « mauvaises herbes » qui ne sont pas en graines...
- **Broyez les branches,** avec un broyeur ou une tondeuse pour les petites branches. Le broyat peut être utilisé en paillage ou au compost.
- **Compostez.** Les feuilles mortes et le broyat sont utiles au composteur en complément des déchets de la cuisine.



### UN PETIT PAS POUR L'HOMME, UN GRAND PAS POUR L'HUMANITÉ

Les déchets alimentaires représentent près de 30% du poids de nos poubelles ; les enfouir ou les incinérer est une aberration... Ils peuvent être facilement triés, détournés de la poubelle verte, pour être valorisés en compost ou en bio-gaz. La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte prévoit un tri obligatoire de ces déchets. C'est donc dès à présent qu'il faut prendre les mesures nécessaires à leur valorisation en adoptant les bons gestes de tri de façon à être le plus efficace possible.



## LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

### Pour qui ?

Solution n°1 lorsque l'on réside à la campagne, en maison pavillonnaire avec jardin !

### C'est quoi ?

Composter ses déchets dans son jardin est la solution la plus écologique et la plus économique. Les restes de repas sont transformés sur place, en compost, avec les déchets de jardin et réutilisés directement dans son propre jardin. Aucun déplacement, aucune énergie dépensée. Seul matériel nécessaire : un composteur que l'on peut fabriquer ou acheter à tarifs préférentiels sur le site du SBA.



**Le SBA vous propose des composteurs individuels de jardin, sans facturation; sur [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)**

## LE COMPOSTAGE COLLECTIF

### Pour qui ?

Pour ceux qui n'ont pas de jardin, pour l'habitat collectif, pour l'habitat urbain.

### C'est quoi ?

Même en immeuble, en ville, sans jardin, on doit pouvoir composter ses déchets. 50 communes sont déjà équipées de composteurs collectifs. Chacun y apporte ses déchets, brasse le compost et ajoute un peu de matière sèche mise à disposition juste à côté. En quelques mois, on obtient un compost qui est tamisé par les équipes du SBA et redistribué aux participants pour les balconnières ou encore aux agents de la mairie pour les espaces verts.

**Consultez la liste des communes équipées sur [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr) ou inscrivez-vous sur un site déjà installé.**



## LA COLLECTE EN COLONNES

### Pour qui ?

L'habitat collectif, le centre-ville, dans les secteurs urbains denses, les gros producteurs de déchets alimentaires, tels que la restauration collective, les établissements scolaires ou médicaux.

### C'est quoi ?

Sur certaines communes, le SBA propose de **trier ses déchets alimentaires en colonnes**.

On y jette ses déchets dans des sacs biodégradables (jamais en vrac pour des raisons d'hygiène), de 10 litres. Lorsque la colonne est pleine, le camion du SBA vide dans un véhicule dédié. Il se rend alors directement au VALTOM, à Clermont-Ferrand, sur le site du méthaniseur. Là, les déchets produiront du méthane, qui sera transformé en énergie.

Cette solution est proposée aux communes en proximité du méthaniseur, là où les usagers ne peuvent pas composter. En campagne, il n'est pas opportun de transporter les déchets compostables, quand ils peuvent être valorisés sur place. Les collecter implique la mise en place de tournées supplémentaires, et aussi des coûts conséquents, des trajets, des émissions de CO<sub>2</sub>...

**Plusieurs communes sont déjà équipées de colonnes pour trier les déchets alimentaires en centre-ville. En 2022, les colonnes ont été utilisées 11 580 fois, pour permettre la valorisation de 115 800 litres de déchets. C'est l'équivalent de près de 1000 poubelles vertes !**

